departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice: 45

Convocation du Conseil Municipal:

le 12 Mars 1997

Votants : 44

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 2 Avril 1997

SEANCE DU 28 mars 1997

Acquisition à titre gratuit de la Propriété 'Les Copropriétaires sise Quai Maurice Métayer

(conformément à l'arrêté de permis de construire)

[Annexe]

Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.

Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Claude PAGES.

M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés:

Conseillers:

Mme Ségolène ROYAL

DELIBERATION D96581

Affaires Immobilières

Acquisition à titre gratuit de la Propriété 'Les Copropriétaires 'sise Quai Maurice Métayer (conformément à l'arrêté de permis de construire)

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Les copropriétaires de la Résidence Sèvre Métayer ont accepté de céder à la Ville de NIORT la partie de terrain nécessaire à l'élargissement de la voie au niveau de leurs propriétés soit 27 m² à prélever sur la parcelle cadastrée section BH n° 844.

Cette acquisition par la Ville aura lieu à titre gratuit, conformément à l'arrêté de permis de construire.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver cette acquisition pour alignement aux conditions exposées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'une promesse de vente ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir, sachant que les frais afférents à cette acquisition y compris ceux de géomètre seront imputés au chapitre 906-641-2112 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Robert LEON

Ordre du jour